ÉCONOMIE



Le secteur de la construction est le plus touché par les défaillances d'entreprises.

Défaillances d'entreprises : le pire 4ème trimestre depuis 30 ans

En 2023 et selon Altarès, le nombre de défauts a bondi de 36 % en un an tandis que le nombre d'emploi menacés s'élève à 243 000. Le cabinet de conseil pointe du doigt les problèmes qui pèsent sur les trésoreries des entreprises : activité, consommation, inflation, intérêt hauts.

Par Frédéric Paya
Publié le 18 janvier 2024 à 13h00

Partager cet article sur

L'objectif de plein emploi d'Emmanuel Macron semble disparaître de plus en plus dans les brumes. Il suffit de lire la dernière étude d'Altarès, l'expert de la données des entreprises, sur les défaillances pour s'en rendre compte et le titre

ne prête pas franchement à sourire : « *La France enregistre l'un des pires 4e trimestre sur 30 ans* ». Ainsi en 2023, 57 729 défaillances ont été enregistrées dont 16 820 sur les seuls 4 derniers mois. La hausse sur un an, + 36 %, est la deuxième plus forte de l'histoire… Avec une forte augmentation des ouvertures de redressement judiciaire + 49%).

A LIRE Défaillances d'entreprises, le plus dur est à venir

Mais, tempère Altarès, « *2023 reste encore loin des référentiels de crises historiques.* » Rappelons-les : la crise de 1992-1993 liée à un choc pétrolier qui s'est transformée en récession (60 000 défauts par an) et celle de 2010-2015, consécutive aux subprimes et à la crise de la dette en Europe (62 000 défaillances par an).

Un environnement économique extraordinairement tendu

En fait, ce qui est gênant, à la lecture des statistiques, c'est qu'il semble bien que la France ait atteint un cap : « *après une phase de rattrapage d'une partie des entreprises tenues à flot grâce aux mesures d'accompagnement mises en place depuis la crise Covid, nous amorçons désormais une nouvelle phase, plus structurelle, davantage liée aux insuffisances financières des entreprises qui doivent naviguer dans un environnement économique extraordinairement tendu* », considère Thierry Million, directeur des études de la société Altarès. Il décrit la liste des problèmes auxquels sont confrontées les entreprises : recouvrement Urssaf (après une longue période d'accalmie), faible niveau d'activité et de consommation, inflation encore importante avec pour conséquences des taux d'intérêt hauts. Autant d'aléas qui obligent les entreprises à puiser dans leur trésorerie. « *Nier cette réalité qui aurait pu être évitée sur laquelle nous alertons depuis 18 mois, persévérer dans l'erreur du mirage d'une économie florissante, conduit immanquablement à la situation gravissime enfin officiellement*

constatée», s'emporte Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des indépendants et des TPE.

Autre problème, le nombre d'emplois menacés, en 2023, se monte à 243 000 (contre 143 500 en 2022 et 94 200 en 2021). C'est particulièrement marquant chez les PME de plus de 100 salariés mais « *c'est sur les plus petites PME de moins de 50 salariés que la sinistralité est la plus lourde* », note Altares qui, dans son étude, s'est aussi intéressé aux secteurs les plus touchés.

A LIRE Alerte rouge sur les défaillances d'entreprises

> *De plus fortes disparités régionales apparaissent au cours du dernier trimestre*

Sans grande surprise, c'est le secteur de la construction qui est le plus touché (14 000 défauts) : « *il concentre 24 % des faillites* », remarque le cabinet de conseil qui cite les sous-secteurs les plus impactés : le gros œuvre, le second œuvre, la maçonnerie générale et les travaux d'installation électrique. Suivent en nombre de défauts, le commerce (12 400 défauts), les services (7 561 défauts), la restauration (6 449 défauts), l'industrie (4 000 défauts) et les transports (2 300 défauts). « *Après une année globalement homogène, de plus fortes disparités régionales apparaissent au cours du dernier trimestre* », note Altarès puisqu'une défaillance sur trois s'observe dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France.

En 2024 ? « *En ce début d'année l'incertitude gagne du terrain*, considère Thierry Millon. *Dans un contexte de croissance poussive, le levier finance est un moteur*

qui risque de manquer encore à de nombreuses entreprises pour leur permettre de répondre aux enjeux de transition écologique, Ressources Humaines et bien évidemment business. » Dans une autre étude consacrée aux défaillances, la BPCE anticipe 62 000 défauts cette année (+ 10 % en un an). « *Nos chefs d'entreprises sont épuisés. Selon notre dernière enquête : 85% d'entre eux abordent l'année 2024 avec un état d'esprit négatif, 57% font état de difficultés de trésorerie et près de la moitié gagne moins d'un SMIC mensuel pour 50h de travail hebdomadaire* », constate Marc Sanchez.

En fait, il est intéressant de mettre les résultats de cette étude (pas franchement optimiste) face à un sondage réalisé par Ipsos pour le compte de RTL et on en comprend mieux les résultats. Dès lors faut-il s'étonner qu'un Français sur deux soit stressé par son travail ? Ce sentiment serait présent particulièrement chez les ouvriers et les employés de 40 à 55 ans. « *Deux Français sur trois vont au travail « mécaniquement, sans enthousiasme ou à reculons »* », remarque Ipsos.

Lire les commentaires (8)

CES ARTICLES POURRAIENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

LES PLUS COMMENTÉS

1  Marseille : « Les étrangers sont responsables de 67 % de la délinquance », annonce la préfète de police

2  Immobilier : Avec le DPE, c'est la double peine pour les propriétaires

3  Aisne : un homme tué d'une balle dans la tête après avoir pris la défense d'une femme